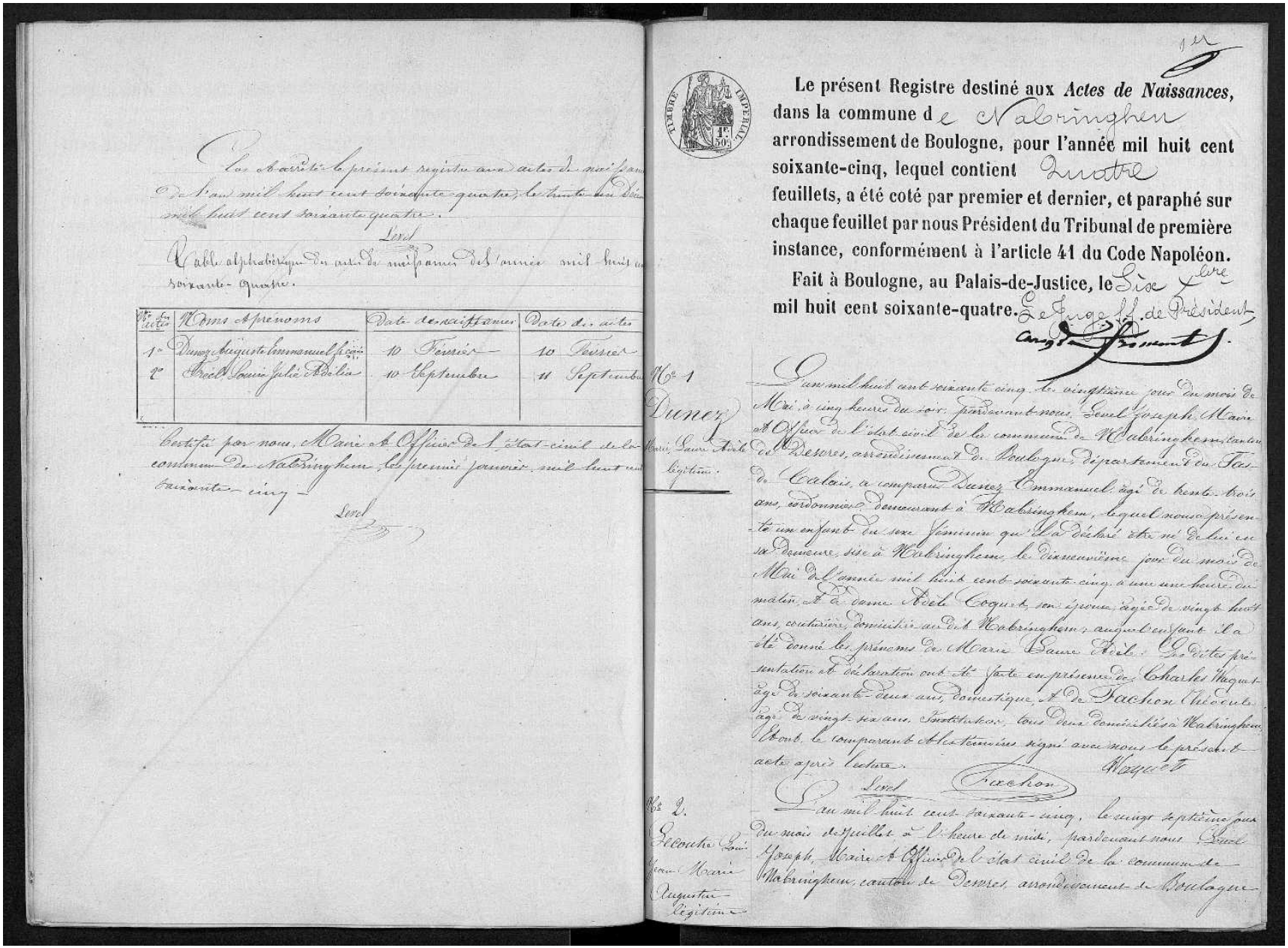

Le présent Registre destiné aux *Actes de Naissances*, dans la commune de Nabringhen arrondissement de Boulogne, pour l'année mil huit cent soixante-cinq, lequel contient Quatre feuillets, a été coté par premier et dernier, et paraphé sur chaque feuillet par nous Président du Tribunal de première instance, conformément à l'article 41 du Code Napoléon.

Fait à Boulogne, au Palais-de-Justice, le Dix Février mil huit cent soixante-quatre. Le Juge ff. de Président,

Level

Nº 1

Dunez

Mai, Jeanne Adèle

Légitime.

L'an mil huit cent soixante cinq, le vingtième jour du mois de Mai, à cinq heures du soir, pardevant nous, Jean Joseph Marie Level Officier de l'état civil de la commune de Nabringhen, canton de Desvres, arrondissement de Boulogne, département du Pas-de-Calais, se comparu Dunez Emmanuel âgé de trente trois ans, cultivateur, demeurant à Nabringhen, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il a déclaré être né de lui et de sa femme, sise à Nabringhen, le vingtième jour du mois de Mai de l'année mil huit cent soixante cinq, à une heure du matin, et à nous Adèle Coquet, son épouse âgée de vingt huit ans, couturière, domiciliée au dit Nabringhen, auquel enfant il a été donné les prénoms de Marie Jeanne Adèle. Les dites présentation et déclaration ont été faites en présence de Charles Maquet âgé de soixante deux ans, domestique, et de Fachon Théodule âgé de vingt six ans, journalier, tous deux domiciliés à Nabringhen. Et le comparant a les témoins signé avec nous le présent acte après lecture.

Maquet

Level

Fachon

Nº 2.

Decoutte Jean Marie Augustin

Légitime

L'an mil huit cent soixante cinq, le vingt septième jour du mois de Juillet à l'heure de midi, pardevant nous Jean Joseph Marie Level Officier de l'état civil de la commune de Nabringhen, canton de Desvres, arrondissement de Boulogne

Certifié par nous, Marie Officier de l'état civil de la commune de Nabringhen, le premier janvier mil huit cent soixante cinq

Level

Le présent registre aux actes de naissance de l'an mil huit cent soixante quatre, le trente un décembre mil huit cent soixante quatre.

Level

Table alphabétique des actes de naissance de l'année mil huit cent soixante-quatre.

Nos des actes	Noms & prénoms	Date de naissance	Date des actes
1	Dunez Auguste Emmanuel	10 Février	10 Février
2	Decoutte Louis Julien Basile	10 Septembre	11 Septembre

Toute diffusion sur Internet ou à des fins commerciales des documents numérisés doit faire l'objet d'une autorisation des Archives dA©partementales du Pas-de-Calais

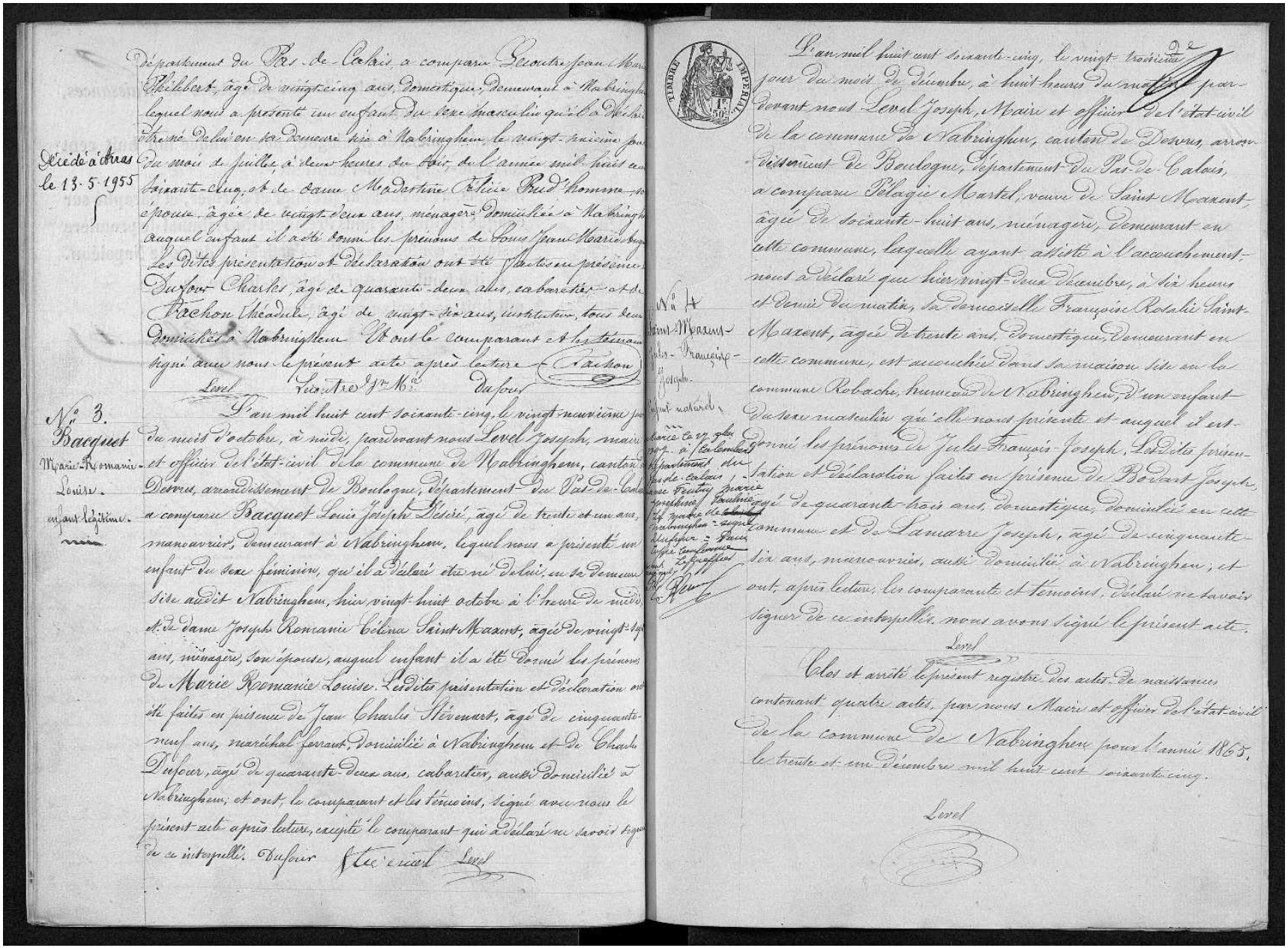

Département du Pas-de-Calais, a comparu Decoutre Jean Marie Hilbert, âgé de vingt-cinq ans, domestique, demeurant à Nabringhem lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qui a Hilbert déclaré être né de lui et de sa femme à Nabringhem le vingt-troisième jour du mois de juillet à deux heures du soir, de l'année mil huit cent soixante-cinq, et de dame Madeleine Félicie Reid d'Homme, son épouse, âgée de vingt-deux ans, ménagère, domiciliée à Nabringhem auquel enfant il a été donné les prénoms de Louis Jean Marie. Les dites présentation et déclaration ont été faites en présence de Dufour Charles, âgé de quarante-deux ans, cabaretier, et de Pachon Théodule, âgé de vingt-six ans, instituteur, tous deux domiciliés à Nabringhem. Et ont le comparant et les témoins signé avec nous le présent acte après lecture. Pachon

Decédé à Arras le 13-5-1955

Level Vicaire Off. Dufour

N° 3. Bacquet Marie-Romanie-Louise. enfant légitime.

L'an mil huit cent soixante-cinq, le vingt-neuvième jour du mois d'octobre, à midi, pardevant nous Level Joseph, maire et officier de l'état-civil de la commune de Nabringhem, canton de Desvres, arrondissement de Boulogne, département du Pas-de-Calais, a comparu Bacquet Louis Joseph Désiré, âgé de trente et un ans, manœuvrier, demeurant à Nabringhem, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il a déclaré être né de lui, en sa demeure sise audit Nabringhem, hier vingt-huit octobre à l'heure du midi, et de dame Joseph Romanie Celina Saint Maxant, âgée de vingt-huit ans, ménagère, son épouse, auquel enfant il a été donné les prénoms de Marie Romanie Louise. Lesdites présentation et déclaration ont été faites en présence de Jean Charles Stévenart, âgé de cinquante-neuf ans, maréchal ferrant, domicilié à Nabringhem et de Charles Dufour, âgé de quarante-deux ans, cabaretier, aussi domicilié à Nabringhem, et ont, le comparant et les témoins, signé avec nous le présent acte après lecture, excepté le comparant qui a déclaré ne savoir signer de ce interpellé. Dufour Stévenart Level

N° 14 Saint-Maxant-Julie-Françoise-Joseph. Enfant naturel. Marie Cary [illegible] à Calembert Département du Pas-de-Calais Lance Fruitier Marie [illegible] Pachon Instituteur à Desvres Officier [illegible]

L'an mil huit cent soixante-cinq, le vingt-troisième jour du mois de décembre, à huit heures du matin, pardevant nous Level Joseph, Maire et officier de l'état-civil de la commune de Nabringhem, canton de Desvres, arrondissement de Boulogne, département du Pas-de-Calais, a comparu Pélagie Martel, veuve de Saint Maxant, âgée de soixante-huit ans, ménagère, demeurant en cette commune, laquelle ayant assisté à l'accouchement, nous a déclaré que hier vingt-deux décembre, à dix heures et demie du matin, la demoiselle Françoise Rosalie Saint-Maxant, âgée de trente ans, domestique, demeurant en cette commune, est accouchée dans sa maison sise en la commune Rebache, hameau de Nabringhem, d'un enfant de sexe masculin qu'elle nous présente et auquel il est donné les prénoms de Jules-François-Joseph. Lesdites présentation et déclaration faites en présence de Bodart Joseph, âgé de quarante-trois ans, domestique, domicilié en cette commune et de Lamarre Joseph, âgé de cinquante-six ans, manœuvrier, aussi domicilié à Nabringhem; et ont, après lecture, les comparante et témoins, déclaré ne savoir signer de ce interpellés, nous avons signé le présent acte.

Level

Clos et arrêté le présent registre des actes de naissance contenant quatre actes, par nous Maire et officier de l'état-civil de la commune de Nabringhem pour l'année 1865, le trente et un décembre mil huit cent soixante-cinq.

Level

Toute diffusion sur Internet ou à des fins commerciales des documents numérisés doit faire l'objet d'une autorisation des Archives dA©partementales du Pas-de-Calais